



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 4 Décembre 2012

SECTION des SATELLITES

**TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE
LE 11 DÉCEMBRE !!!**

**TOUTES LES RAISONS
DE PASSER À L'ACTION !**

Pendant 7 mois, La Poste a gelé toutes ses réorganisations. Elle a voulu nous mener en bateau avec son «Grand Dialogue». Mais ça y est, la trêve est finie, l'écoute est terminée : elle reprend sa sale besogne.

Ainsi dans les nouveaux projets présentés localement (*alors que rien n'est encore réglé au plan national*) les vacances d'emplois sont transformées en suppressions définitives, les horaires d'ouverture diminuent et, conséquence inévitable, le nombre de retours augmente. Tout ça permettant certainement un juste «*équilibre vie privée-vie professionnelle*»... Comme nous le promettaient les beaux discours officiels des complices Kaspar et Bailly.

Mais les suppressions d'emplois ce ne sont pas que des chiffres.

C'est aussi une réalité dramatique dans les bureaux. Car des guichets fermés c'est plus de stress, de fatigue et d'incivilités. Car de moins en moins d'agents c'est l'impossibilité de poser ses CA et de prendre ses pauses. Et comme dans le même temps les pressions commerciales continuent, comment s'étonner que de plus en plus de collègues soient mals dans leur habit de postier, souffrent physiquement des mauvaises conditions de travail et moralement d'un management qui ne sait manier que le bâton ?

ALORS, ON LAISSE FAIRE ?



LES PRESSIONS COMMERCIALES ET LE REFUS DE VENTE : ASSEZ !

L'hiver approche, le froid est déjà là, c'est certainement la raison pour laquelle la Poste a décidé une fois encore de laisser bien au chaud au fond des coffres les carnets rouges...

La vente forcée, comment appeler ça autrement, des timbres verts est à ce prix, vu le peu d'engouement dans le public pour ce service.

Rappelons que, bien sûr, ce n'est pas par souci écologique que la Poste a lancé il y a un an ce timbre mais

uniquement pour supprimer des emplois dans les centres de tri et espéré faire ainsi 300 millions d'euros d'économie par an !

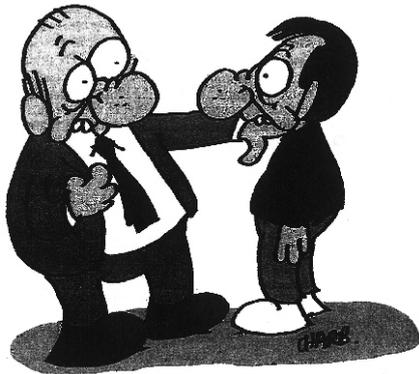
Rappelons également que le refus de vente est passible d'une amende de 1500 euros par infraction constatée à l'article L 122-1 du code de la consommation.

Mais surtout, sachant que les DET zélés ne mettent pas par écrit leurs ordres illégaux, **c'est l'agent qui seul sera sanctionné**, comme cela est arrivé à un collègue de Paris Bienvenue en 2011.

ALORS, ON N'Y PEUT RIEN ?

*Félicitations !
Vous êtes le meilleur
vendeur du bureau.*

*En même temps
je suis le seul agent...*



C'EST POURQUOI IL NOUS FAUT TAPER FORT !

**FAISONS VALOIR NOS DROITS
AU RESPECT ET À LA DIGNITÉ !**

FAISONS ABOUTIR NOS REVENDICATIONS !

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE
LE 11 DÉCEMBRE !**

**TOUTES ET TOUS AU RASSEMBLEMENT
A 12 H 30 DEVANT LE SIÈGE DE LA POSTE
44 BD DE VAUGIRARD !**